



Le Saint-Siège

SALUT DU PAPE FRANÇOIS AUX MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ÉCONOMIE

*Salle des Papes
Vendredi 2 mai 2014*

Je vous remercie de cette réunion et du travail que vous accomplissez. Merci beaucoup. Nous en avons besoin, vous le savez, pour mener de l'avant ce travail dans le sens que le cardinal Marx a exposé. Le Conseil pour l'économie a été institué par le Motu proprio *Fidelis dispensator et prudens*, du 24 février dernier, avec le Secrétariat pour l'économie et le Bureau du réviseur général. Le Motu proprio souligne la mission très importante de cet acte: la conscience de l'Église et de sa responsabilité de protéger et de gérer avec attention ses propres biens à la lumière de sa mission d'évangélisation, avec une attention particulière à l'égard des indigents. Le cardinal l'a bien souligné et nous ne devons pas sortir de cette voie. Tout, la transparence, l'efficacité, tout doit exister dans ce but. Tout vise à cela.

Le Saint-Siège se sent appelé à mettre en œuvre une telle mission, en tenant particulièrement compte de sa responsabilité envers l'Église universelle. En outre, ces changements refléteront le désir de mettre en œuvre la réforme nécessaire de la Curie romaine pour mieux servir l'Église et la mission de Pierre. Cela constitue un défi considérable, qui demande fidélité et prudence : « *fidelis dispensator et prudens* ». Le parcours ne sera pas simple et requiert courage et détermination. Une nouvelle mentalité de service évangélique devrait s'établir dans les diverses administrations du Saint-Siège. Le Conseil pour l'économie joue un rôle significatif dans ce processus de réforme; il a pour tâche de surveiller la gestion économique et de veiller sur les structures et sur les activités administratives et financières de ces administrations; il exerce son activité en étroite relation avec le Secrétariat pour l'économie. Je profite de l'occasion pour remercier également le cardinal Pell pour son effort, son travail; aussi pour sa ténacité de « *rugbyman* » australien... Merci, Éminence !

Le Conseil représente l'Église universelle : huit cardinaux de diverses Églises particulières, sept

laïcs qui représentent plusieurs parties du monde et qui contribuent avec leur expérience au bien de l'Église et de sa mission particulière. Les laïcs sont des membres de plein droit du nouveau Conseil : ce ne sont pas des membres de deuxième classe, pas du tout ! Tous sur le même plan. Le travail du Conseil est d'un grand poids et d'une grande importance, et il offrira une contribution fondamentale au service accompli par la Curie romaine et par les diverses administrations du Saint-Siège.

Je vous souhaite un bon travail et je vous remercie beaucoup pour ce que vous faites et ce que vous ferez. Merci beaucoup. Et priez pour moi : j'en ai besoin !